



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 20 JUILLET 2026 à 20 HEURES
MAIRIE DU CHAMBON/LIGNON**

Le 20 juillet 2026, le Conseil Communautaire convoqué le 10 juillet 2026, s'est réuni à la mairie du Chambon/Lignon, sous la présidence de David SALQUE-PRADIER, Président

Présents : Bénédicte ANDRE, Pascale BLANC, Rose-Marie BROTTES, Yvan CHARREYRON, Isabelle DARDELET, Annie DERRIAZ, Marie-Josée DIGONNET, Philippe DIGONNET, Frédéric GROS, Mazarine MAISONNY, Franck MOUNIER, Christian OUILLON, Thierry QUESADA, William RIFFARD, Nathalie ROBERT, Patrice ROUSSON, Frédéric ROUX, David SALQUE-PRADIER, Jean-Noël SOUVIGNET, Mickaël SUCHAIL.

Absents représentés : Coraline CAPON-BLANC (avait donné pouvoir à Frédéric GROS), André FERRAPIE (avait donné pouvoir à Patrice ROUSSON), Karine VALLA (avait donné pouvoir à Thierry QUESADA).

Absents excusés non représentés : Ludovic FAURIE, Cyril POCHELON.

Elu secrétaire de séance : Nathalie ROBERT.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 25
- Présents ou représentés : 23
- Votants : 23

1 – Désignation d'un secrétaire de séance :

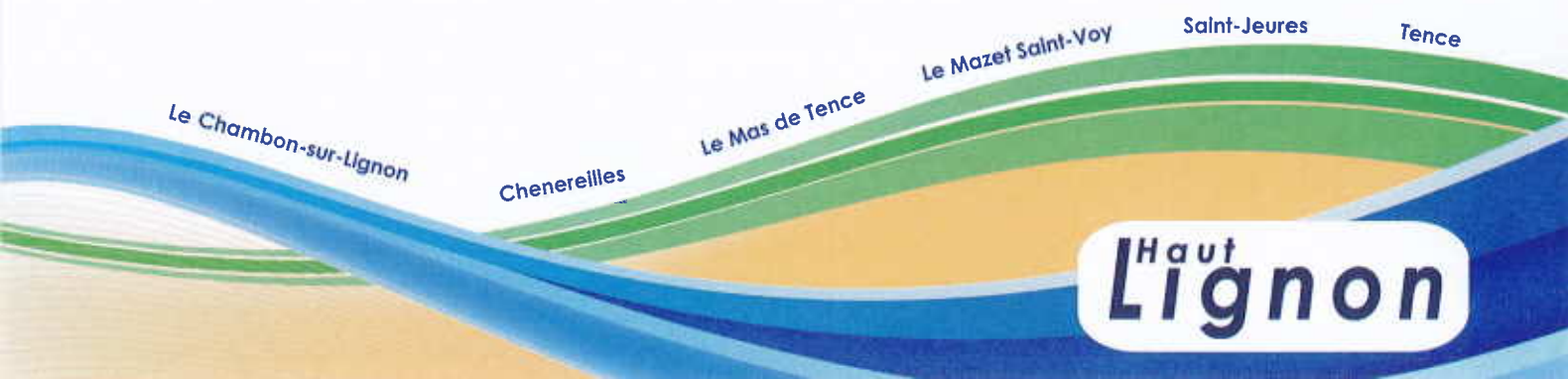
Le Conseil communautaire désigne Nathalie ROBERT comme secrétaire de séance (unanimité).

2 – Approbation procès-verbal du conseil du 23 juin 2026 :

Le Conseil communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 23 juin 2026 (unanimité).

3 – Approbation procès-verbal du conseil du 8 juillet 2026 :

Le Conseil communautaire approuve le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2026 (unanimité).



4 – Proposition de nomination des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour proposer 40 noms pour la composition de la CIID. Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants sachant que le Président de la CCHL est membre de droit et Président de la CIID.

5 – Validation de la décision de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés de travaux (hors lots fluides - lots n° 1 à 14 et lot n° 17) passé en appel d'offre ouvert dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour valider la décision de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés de travaux (hors lots fluides - lots n° 1 à 14 et lot n° 17) passé en appel d'offre ouvert dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.

6 – Attribution des marchés de travaux des lots fluides (lots n° 15 et 16) passés en procédure adaptée dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour attribuer les marchés de travaux des lots fluides (lots n° 15 et 16) passés en procédure adaptée dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités aux entreprises suivantes :

- Pour le lot n°15 « CVC – Plomberie – Sanitaire », à l'entreprise ENERGECO sise à Bas-en-Basset, pour un montant de 612.648 € HT et sur une note de 88/100.
- Pour le lot n°16 « Electricité », à l'entreprise ELECTRO ONDAINE sise au Chambon-Feugerolles, pour un montant de 391 417,41 € HT et sur une note de 88/100.

7 – Signature de l'avenant n° 2 relatif à la répartition des coûts dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CCHL et la commune de Tence pour la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour autoriser la signature de l'avenant n° 2 relatif à la répartition des coûts dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la CCHL et la commune de Tence pour la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.

8 – Actualisation du plan de financement prévisionnel global pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités ;

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour actualiser le plan de financement prévisionnel global pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.

9 – Actualisation du plan de financement prévisionnel pour la phase n°2 de travaux pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour actualiser le plan de financement prévisionnel pour la phase n°2 de travaux pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de la requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités.

10 – Souscription d'une assurance dommages-ouvrages pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de l'opération de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités :

Le Conseil communautaire délibère à l'unanimité pour souscrire une assurance dommages-ouvrages pour la réalisation des équipements communautaires dans le cadre de l'opération de requalification de la Friche FAUGIER en pôle multi-activités. Cette assurance sera souscrite pour un montant prévisionnel de 32.749,40 €, auprès de la compagnie SMABTP sise à 18, rue de Sarlieve - 63800 CURNON D'Auvergne.

11 – Suppression du loyer annuel payé par la commune du Chambon/Lignon à la CCHL pour la mise à disposition de locaux au Centre Socio Culturel et Sportif Intercommunal « Les Bretchs » :

Le Conseil communautaire délibère à la majorité (19 voix pour et 4 voix contre) pour supprimer le loyer annuel payé par la commune du Chambon/Lignon à la CCHL pour la mise à disposition de locaux au Centre Socio Culturel et Sportif Intercommunal « Les Bretchs ».

12 – Décisions du bureau communautaire :

Le Conseil communautaire prend note des décisions prises par le bureau communautaire.

La secrétaire de séance
Nathalie ROBERT

